

Politique de sécurité de l'information

Déménager est une réelle transition vers un nouveau pays, une nouvelle culture et un nouveau cadre de vie. Ceci nécessite la gestion des formalités administratives, pour lesquelles des informations personnelles et confidentielles peuvent être nécessaires pour assurer les démarches auprès des autorités compétentes.

La sécurité de vos biens et de vos informations est donc primordiale pour faciliter votre installation, préserver la discrétion et l'harmonie de votre vie de famille.

Au sein d'AGS nous pensons que vous méritez le meilleur et cela se traduit aussi par la maîtrise et la sécurisation des informations que vous nous confiez pour vous accompagner dans votre déménagement. C'est pourquoi nous avons décidé d'engager une **certification ISO 27001** concernant les activités de déménagements et garde-meubles intégrant les flux physiques gérés par la plateforme et les opérations de « move management », comme indiqué dans notre **Manuel SMSI**.

Cette démarche est audité par un organisme indépendant qui vérifie nos engagements et les moyens que nous mobilisons pour vous garantir un niveau de sécurité adapté.

Nos grandes orientations :

- ✂ Garantir à nos clients et à nos salariés la protection de leurs données personnelles, ainsi que des droits de libre accès, à la modification, à la rectification ou à l'effacement de ces données.
- ✂ Définir un cadre structuré pour nos collaborateurs, partenaires et clients, conformément aux règlements en vigueur, aux obligations légales de notre métier et aux engagements contractuels
- ✂ Maîtriser et sécuriser l'accès physique à notre site ainsi que l'accès à l'information portant sur les actifs de notre société et de nos clients.
- ✂ Former nos collaborateurs à la bonne utilisation et la sécurisation du réseau et des documents contenant des données personnelles.
- ✂ Identifier et évaluer régulièrement les risques liés à nos actifs pour maintenir une protection appropriée en termes d'intégrité, de disponibilité et de confidentialité.
- ✂ Garantir une continuité de nos processus en les protégeant des défaillances et en garantissant une reprise dans les meilleurs délais en cas d'incident.

Notre politique tient compte des évolutions (réglementaires, économiques, concurrentielles...) C'est la raison pour laquelle elle est revue chaque année par la Direction afin de redéfinir nos grandes orientations, nos objectifs et indicateurs.

Pour garantir l'application de cette politique, Maxime Guignery, en tant que Responsable du Management de la Sécurité et de l'information disposera de l'appui du Directeur Général pour faciliter et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir l'amélioration continue de notre système.

Approuvée par
Philippe GIORDANELLA
Président Directeur Général

